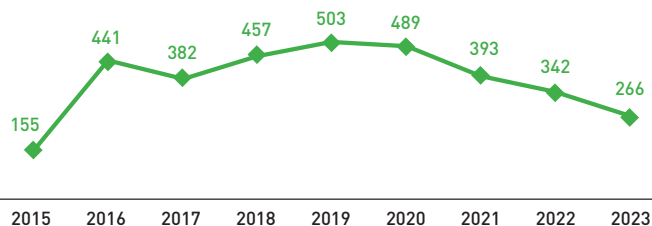


Cette synthèse analyse les engagements de nouveaux producteurs en bio du 16 mai 2022 au 15 mai 2023. Nous constatons une évolution des notifications, avec une prépondérance des installations et une réduction importante des conversions. Sur les arrêts de notification, les dé-certifications ont certes augmenté, mais demeurent faibles en 2023 et concernent majoritairement des fermes converties il y a moins de 5 ans.

■ BAISSÉ DES NOUVELLES NOTIFICATIONS EN 2023, avec un solde qui reste positif

Nouvelles notifications campagnes PAC enregistrées du 16 mai N-1 au 15 mai année N



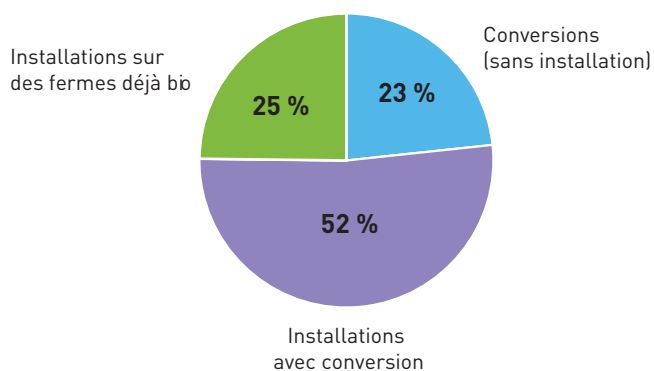
Au 15 mai 2023 :

- **4 325 fermes** en bio sur la région,
- **266 nouvelles notifications** cumulées (depuis le 16 mai 2022).

Le nombre de nouvelles notifications a diminué depuis 3 ans. Il a été divisé par 2 entre 2019 et 2023. Il reste cependant supérieur aux arrêts de notifications (190 sur la même période - voir partie suivante) avec un solde positif de **+76 fermes sur une année**.

■ UN DÉVELOPPEMENT DE LA BIO qui s'appuie dorénavant sur les INSTALLATIONS

Parcours des nouvelles fermes notifiées au 15 mai 2023



3/4 des nouvelles notifications sont liées à des installations.

Les conversions de fermes conventionnelles (sans installation) ne représentent plus que **23%** des nouvelles notifications.

NOUVELLES FERMES notifiées au 15-05-2023

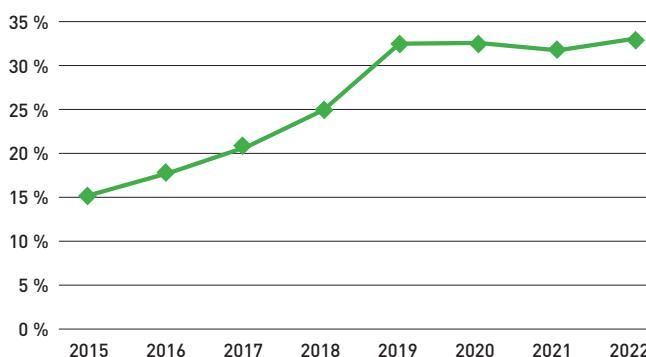
Conversions (sans installation)	62
Installations avec conversion	138
Installations sur des fermes déjà en bio)	65
Non connus	1
TOTAL	266

■ LES INSTALLATIONS

25% concernent des reprises de fermes bio, et 52% une reprise de terres conventionnelles suivie d'une conversion.

Cette évolution est à relier à celle des installations aidées bio qui représentent 1/3 des installations aidées depuis 2019.

% des installations avec DJA modulation Bio



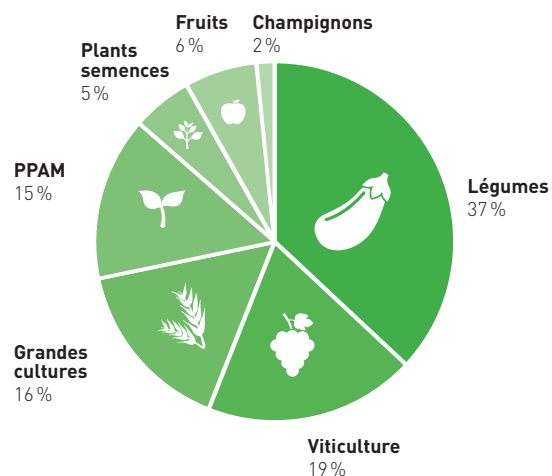
■ Une majorité de projets en PRODUCTIONS VÉGÉTALES

2/3 des nouvelles notifications concernent des exploitations en productions végétales.

184 nouvelles fermes notifiées avec une production principale en végétal au 15-05-2023.

Productions principales	Total	Reprises de fermes bio	Installations (avec conversion)	Conversions (sans installation)
Légumes	68	14	49	5
Viticulture	35	6	21	8
Grandes cultures	29	12	12	5
PPAM	27	5	18	4
Plants semencse	10	1	9	
Fruits	12	1	7	4
Champignons	3			3

Nouvelles fermes notifiées en végétal au 15 mai 2023

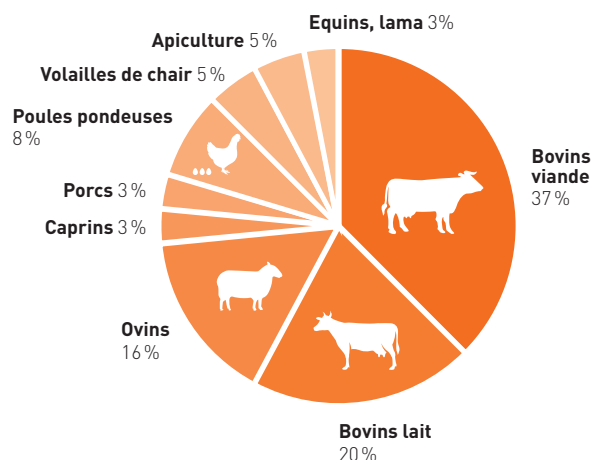


Les projets en légumes demeurent les plus nombreux, majoritairement basés sur des installations sur des terres conventionnelles mises en conversion.

■ 64 nouvelles fermes notifiées ont une production principale en ÉLEVAGE

Productions principales	Total	Reprises de fermes bio	Installations (avec conversion)	Conversions (sans installation)
Bovins viande	24	3	7	14
Bovins lait	13	5	1	7
Ovins	10	5	3	2
Caprins	2		1	1
Porcs	2	2		
Poules pondeuses	5	3	2	
Volailles de chair	3	3		
Apiculture	3	1	1	1
Equins, lama	2		2	

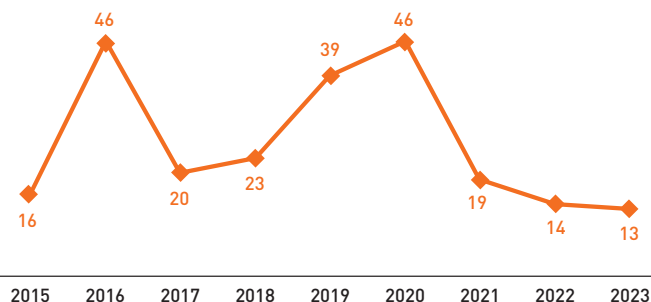
Nouvelles fermes notifiées en élevage au 15 mai 2023



Pas de données sur la production principale : 18 fermes.

■ Les projets en BOVINS LAIT ont été PARTICULIÈREMENT RÉDUITS par rapport aux années antérieures

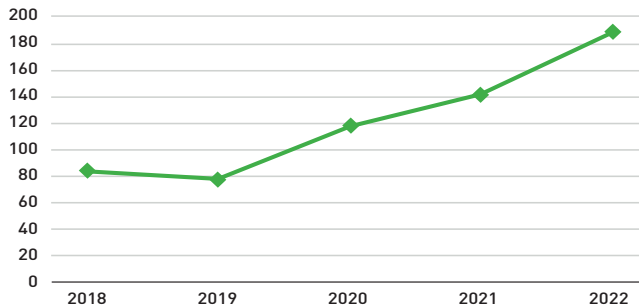
Évolution des effectifs des nouvelles fermes qui élèvent des bovins laitiers



■ AUGMENTATION DES ARRÊTS DE NOTIFICATION

Une étude spécifique a été conduite sur les arrêts de certification du 1er janvier 2022 au 15 mai 2023 à partir des données de l'Agence bio. Ceci a été complété par une enquête auprès des agriculteurs de la région Pays de la Loire concernés. Cette étude concerne 240 dé-certifications soit 6 % des fermes bio de la région.

Arrêts de notification liés à des dé-certifications
[hors changements de statuts ou d'org certificateur]



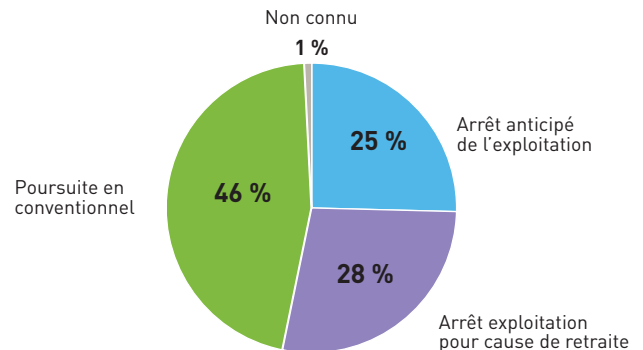
Le nombre des dé-certifications est en progression sur la région, il atteint 190 du 15 mai 2022 au 15 mai 2023. Ce nombre a doublé par rapport à 2019.

Le solde reste cependant positif : + 76 nouvelles exploitations bio sur 12 mois (266 nouvelles notifications sur la même période).

La première destination des fermes qui se dé-certifient est le retour en conventionnel (114 fermes, 46% des dé-certifications).

Le retour en conventionnel concerne sur cette période 2,5% des fermes bio de la région.

Parcours de décertification des fermes
248 exploitations de janvier 2022 au 15 mai 2023



	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
Arrêt anticipé de l'exploitation	15	12	10	10	16
Arrêt d'exploitation pour cause de retraite	22	14	11	7	15
Déconversion avec poursuite en conventionnel	20	34	13	19	28
Non connus			1	1	
TOTAL	57	60	35	37	59

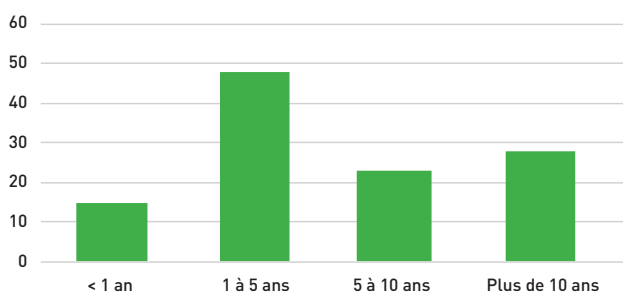
■ Ceux qui continuent mais en conventionnel...

Nous avons contacté la moitié des producteurs pour en savoir davantage. Les principales raisons évoquées à cet arrêt portent sur des aspects économiques : **manque de débouchés en bio, manque de rentabilité, prix de vente jugés insuffisants**. Loin derrière, la 2^e raison évoquée est la complexité de la certification et son coût. Les difficultés techniques sont peu citées (1%).

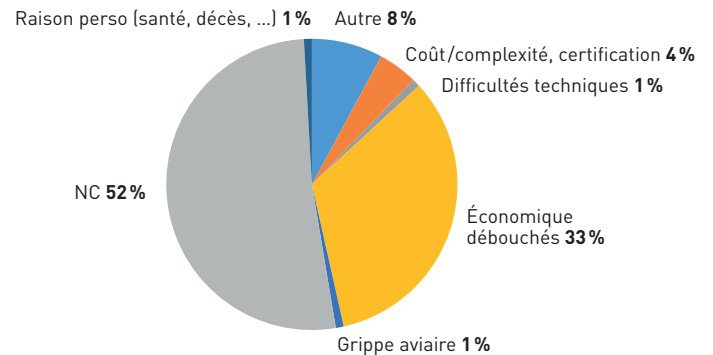
■ Des exploitations en bio depuis peu

55% des fermes qui se dé-certifient étaient engagées en bio depuis moins de 5 ans.

Répartition suivant la durée de la certification AB
(Moyenne : 6 ans)



Causes de retour en conventionnel

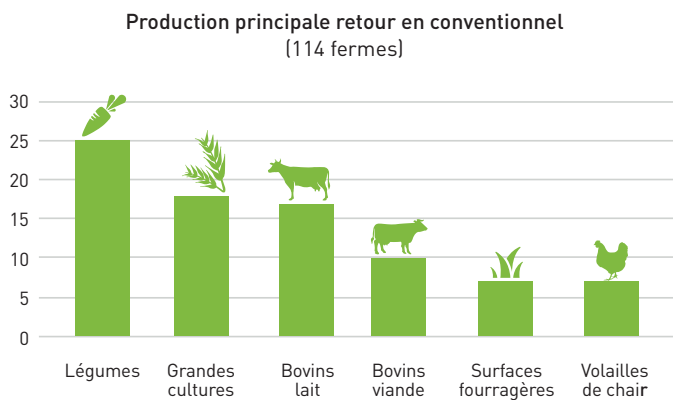


■ ACCÉLÉRATION DES DÉ-CERTIFICATIONS depuis fin 2022

60% des dé-certifications ont eu lieu depuis le dernier trimestre 2022.



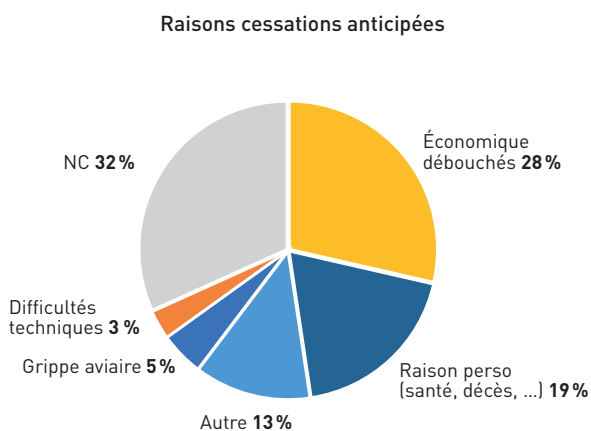
■ Les LÉGUMES et les GRANDES CULTURES davantage touchées par un retour en conventionnel



Les légumes et les grandes cultures sont sur-représentés dans les retours en conventionnel.

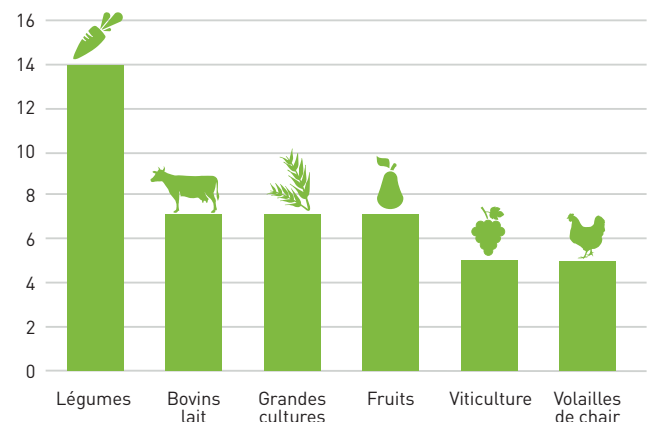
	Part des fermes de la région avec cette production principale (ORAB 2020)	Part des fermes en retour vers le conventionnel avec cette production principale
Légumes	9 %	22 %
Grandes cultures	5 %	16 %
Bovins lait	19 %	15 %
Bovins viande	11 %	9 %

■ Ceux qui arrêtent de manière anticipée...



Sans surprise la première raison des arrêts anticipés est d'ordre **économique**, suivi de **raisons personnelles** (décès, santé...). La grippe aviaire est citée par 5% des agriculteurs.

Production principale cessation anticipée (63 fermes)



Les productions les plus touchées par des cessations anticipées sont les **légumes (22%)**, les bovins lait, les grandes cultures et les fruits (transformés ou non).

■ Devenir de la certification des terres... Davantage de reprise en AB en cas de départ en retraite

Pour les cessations liées à un départ en retraite : **76 % de reprise des terres est en AB** (total ou partiel). Pour les cessations anticipées d'activité : **45 % de reprise des terres en AB**. Cette chute de taux témoigne de la difficulté à préparer la transmission dans ces situations.



Traitements et analyses :
Chambre d'agriculture Pays de la Loire
 Élisabeth COCAUD
 Tél. 02 41 18 50 60
 elisabeth.cocaud@pl.chambagri.fr
 www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr



Coordination AgroBiologique des Pays de la Loire
 Patrick LEMARIE
 Tél. 06 69 42 78 56
 cab.environnement@biopaysdelaloire.fr
 www.biopaysdelaloire.fr

Données :

Avec le soutien financier de :

